

# COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, par abréviation « BMCI », société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1 327 928 600 Dirhams, dont le siège est à Casablanca, n°26, Place des Nations Unies, s'est tenue le mardi 7 juin 2022 à 10 heures à : BMCI ACADEMY, Place 16 Novembre – Immeuble des Habbous Bâtiment 1<sup>er</sup> étage – Casablanca, et par webinaire/visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Jaouad HAMRI**, Président du Conseil de Surveillance, à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2021, publiés dans le journal d'annonces légales « Le Matin » du 31 mars 2022 et certifiés par les Commissaires aux Comptes, ont été dûment approuvés par les actionnaires et n'ont subi aucune modification.

De même, toutes les résolutions publiées préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire dans le journal d'annonces légales « Le Matin » du 5 mai 2022 ont été toutes approuvées et n'ont subi aucune modification.

**Jaouad HAMRI**

Président du Conseil de surveillance

COMMUNIQUÉ



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change